

Spécialistes CSMF : le renouveau syndical



Créé le 1^{er} février, Les Spécialistes CSMF illustre la volonté de défendre toutes les spécialités en préservant l'union du combat syndical.

Le 1^{er} février dernier, à l'occasion d'un Conseil confédéral extraordinaire, la CSMF a décidé de créer un nouveau syndicat : Les Spécialistes CSMF. Un acte fort, destiné à répondre à la crise provoquée au sein de la confédération par la sécession d'une partie des spécialistes, regroupés au sein d'Avenir Spé. Seules neuf disciplines, sur la trentaine de spécialités qui composaient l'UMESPE, ont finalement franchi le pas. 18 autres spécialités ont toutes maintenu, par la voix de leur conseil d'administration, leur attachement à la CSMF, en votant contre l'adhésion à Avenir Spé. Et d'autres s'apprentent à rejoindre le mouvement. Au revoir l'UMESPE, donc, bienvenue aux Spécialistes CSMF, une instance désormais présidée par Franck Devulder. Hépatogastro-entérologue de formation, entrepreneur libéral créateur d'un cabinet innovant rattaché au groupe Courlancy à Reims, c'est un acteur très impliqué dans la vie syndicale. Président du SYNMAAD, il était aussi vice-président de la Fédération des spécialités médicales. Il a également été secrétaire général de l'AFORSPE durant de longues années. Compagnon de route de longue date de la CSMF, il a été initié aux arcanes du syndicalisme par son « père spirituel », Claude Maffioli, qu'il

avait rejoint en 1997 dans son cabinet libéral.

Un président expérimenté

Homme de valeurs et de convictions, Franck Devulder est viscéralement attaché à l'union entre toutes les spécialités, y compris les médecins généralistes. « Les politiques publiques menées ces dernières années ont cherché à répondre aux problématiques d'accès aux soins en mettant l'accent sur les soins de premier recours assurés par nos confrères généralistes, expliquait-il lors d'une conférence de presse le 5 février. Cela a engendré des frustrations au sein d'autres spécialités, médicales et chirurgicales. » Un contexte qui, à l'époque, avait conduit la CSMF à ne pas signer la convention de 2016, alors que l'organisation reste profondément conventionniste et réformatrice. Mais, aujourd'hui, l'heure n'est plus à la division et à l'opposition entre spécialités. « Dans la lignée des fondateurs de la CSMF, nous estimons que ce qui unit le monde médical, c'est ce que nous partageons en commun entre spécialistes, par-delà les différences d'exercice, précise Franck Devulder. Nos intérêts communs nécessitent d'être défendus ensemble. »

Un projet au cœur de la rénovation

Fort de cette certitude, Franck Devulder place la création des Spécialistes CSMF dans la dynamique plus large de rénovation portée depuis plusieurs mois par le président de la CSMF, Jean-Paul Ortiz. « Notre action sera pleinement intégrée dans le projet politique

qui sera adopté le 15 mars prochain, indique-t-il. Les Spécialistes CSMF défendront les neuf points du programme porté par Jean-Paul Ortiz. » Politique de revenus de l'entreprise médicale, relations renforcées avec les organismes payeurs, consolidation de la protection sociale, défense des retraites, amélioration des conditions de vie et d'exercice du médecin libéral, affirmation du rôle de chef d'orchestre du parcours de soins pour le médecin, renforcement de la formation, défense d'une organisation territoriale adaptée, développement de la e-santé... ces neuf axes esquissent une stratégie claire et exhaustive des enjeux à relever pour promouvoir et moderniser la médecine libérale.

Quatre priorités

Durant sa conférence de presse, Franck Devulder a notamment mis l'accent sur quatre priorités. « En premier lieu, nous devons travailler sur la coordination entre la médecine générale et la médecine spécialisée, en lien avec les Généralistes-CSMF, mais aussi avec l'appui des Conseils nationaux professionnels. » Second axe, « il faut engager les médecins libéraux dans le paiement à la pertinence et dans la rémunération à la qualité, à l'instar de ce qui se passe dans tous les pays d'Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord. Les médecins ne doivent pas en avoir peur, car ils ont les compétences pour relever ce défi. » L'offre territoriale en santé sera également au cœur du programme des Spécialistes CSMF. « Nous pouvons offrir mieux aux Français, en particulier si les pouvoirs publics acceptent d'instaurer un zonage spécifique à la médecine spécialisée et de desserrer l'étau tarifaire en faveur d'une meilleure couverture territoriale. » Enfin, Les Spécialistes CSMF défendront des mesures tarifaires spécifiques destinées à valoriser les plages horaires consacrées aux soins non programmés.

